

# La Métropole va racheter l'île d'Arcins

Xavier Sota et Daniel Bozec, gironde@sudouest.fr



*Au premier plan, l'île d'Arcins, 40 hectares de nature préservés au milieu de la métropole bordelaise. ARCHIVES L. THEILLET / SO*

Un accord a été trouvé avec le propriétaire pour acquérir ce bout de nature préservée au milieu de la Garonne, entre Bègles et Latresne. Il conservera une vocation naturelle et pédagogique



Bordeaux Métropole va se porter acquéreur de l'île d'Arcins. Le dossier a été discuté hier en bureau, l'organe exécutif de l'intercommunalité (lire ci-contre). Montant de la transaction : 1,7 million d'euros pour cette île de 2 kilomètres de long et 300 mètres de large, posée au milieu de la Garonne, à hauteur des communes de Latresne et Bouliac sur la rive droite, Bègles et Villenave-d'Ornon sur la rive gauche. Plusieurs étapes restent à franchir avant que l'acte de vente ne soit signé, la plus importante étant le vote du conseil de Métropole, mi-avril, pour engager la somme. Mais, à quelques réserves près sur le prix, cet achat ne soulève aucune levée de boucliers.

## Feuilleton

Un épilogue annoncé au terme de longues négociations entre la collectivité et Patrice Benghiati, propriétaire depuis 2002 de cet écrin de verdure accueillant de nombreux oiseaux migrateurs, entre autres essences végétales par centaines. Mis au courant de la décision du bureau communautaire, il ne cache pas sa satisfaction, sous réserve du vote du conseil métropolitain dans trois semaines : « Tout le monde s'est mis d'accord. L'île profitera aux gens sans que son propriétaire en tire un intérêt quelconque... » Lui s'apprête à « tourner la page » : « Au départ, c'était un rêve. C'est devenu un combat, notamment en procédures engagées contre les entreprises chargées des travaux de confortement. À chaque fois, j'ai gagné, mais ça m'a épuisé. Si je cède, c'est à cause de ma santé. »

L'île d'Arcins est à elle seule un feuilleton. Au tournant du siècle, ce personnage hors norme à Bordeaux (tantôt mécène, tantôt investisseur) rachète le bout de terre au milieu des eaux « sur un coup de cœur », pour 2 millions de francs, soit 300 000 euros. Une somme modeste, justifiée par l'état d'une île martyrisée par la tempête de 1999 : les brèches dans les digues menacent de l'emporter par l'intérieur. Une friche en péril, jusque-là propriété de l'Institut national de recherche agronomique (Inra) qui y conduisait des recherches et des expérimentations sur les arbres fruitiers. La remise en état se révélant trop coûteuse, l'organisme de recherche se résout à vendre.

**« Tout le monde s'est mis d'accord. L'île profitera aux gens sans que son propriétaire en tire un intérêt quelconque »**

Patrice Benghiati veut en faire un site naturel ouvert au public, avec guinguette, parcours de promenade et de VTT. Un chantier titanesque qui occupe deux décennies de sa vie : renforcement des digues, installation des pontons, acheminement d'eau, d'électricité, de gaz de ville et même de réseau Internet sous la Garonne... Pour autant de galères : pesanteurs administratives, litiges avec les entreprises... Il engloutit plusieurs centaines de milliers d'euros dans cette quarantaine d'hectares qui ont tourné à l'obsession.

## **Faux bond**

Après lui avoir consacré l'essentiel de son temps, beaucoup de son argent, il décide d'arrêter les frais. Mais pas question de céder l'île à un privé. Il se tourne vers la Métropole. Au mois de février 2019, il s'apprête à embarquer Alain Juppé, alors président de la Métropole : « La veille, à 20 heures, on m'appelle pour me dire qu'il ne pourra pas venir, il est nommé au Conseil constitutionnel », confie Patrice Benghiati en 2021. Le dossier est repris par Patrick Bobet. Mais impossible de s'entendre sur le prix. Les discussions reprennent sous la mandature d'Alain Anziani, et avancent pas à pas pour parvenir à un accord satisfaisant pour toutes les parties. Accord validé hier en bureau. C'est donc Christine Bost, fraîchement élue à la présidence de la Métropole, qui devrait signer le rachat de l'île d'Arcins dans les mois qui viennent.

La Métropole souhaite en faire un « parc public fluvial » au cœur de l'agglomération, sans perdre de vue la portée de son capital « réserve écologique ». Si elle est accessible grâce à un ponton aménagé, rive droite, l'île pourrait aussi bénéficier de l'extension du réseau de Batcub, les navettes fluviales. Mais le site ne sera pas un parc comme les autres : il ne serait ouvert que « quelques mois » dans l'année. Si des événements ponctuels, et pour des jauges limitées, sont annoncés, à l'exemple de l'organisation des Journées du patrimoine, l'île s'ouvrira à un public ciblé : scolaires, associations, projets scientifiques à but pédagogique. « Au regard des enjeux écologiques et environnementaux du site, de par sa configuration et de son accessibilité, l'ambition du projet n'est pas de l'ouvrir à un tourisme de masse », souligne un rapport de la Métropole que « Sud Ouest » a pu consulter.

Publié le 22/03/2024 – Sud-Ouest